

## 23 octobre 2011 - Le pouvoir de l'argent! – Raymond Gravel ptre

On parle d'une entente historique conclue entre la communauté des religieux de Ste-Croix et Me Alain Arsenault, l'avocat qui dit représenter les victimes d'agressions sexuelles qui ont subi des traumatismes divers à cause de certains religieux pédophiles durant plus de quatre décennies. Cette entente hors cour consiste à verser par la communauté religieuse une somme de 18 millions de dollars qui sera répartie aux plaignants qui se seront manifestés au cours des cinq prochains mois. L'indemnité sera évaluée selon la gravité des cas et une lettre d'excuse du supérieur de la communauté accompagnera les sommes versées aux familles touchées.

Personnellement, je m'oppose à une telle entente, tout simplement parce qu'elle ne règle aucunement la problématique de la pédophilie au Québec et elle crée une injustice envers les 95% de religieux de cet ordre qui ont travaillé toute leur vie dans l'éducation, sans salaire, généreusement, charitablement, et qui ont permis à bon nombre d'adultes d'aujourd'hui, d'occuper des postes clés dans la société. Faire payer à tous ces religieux les écarts de conduite de certains d'entre eux, c'est non seulement injuste, mais inacceptable.

Il est vrai qu'à la suite de l'émission Enquête de Radio Canada, l'automne dernier, on a montré les dessous moins reluisants de certains religieux de Ste-Croix. À une époque où ils détenaient le monopole de l'enseignement au Québec, certains ont abusé de leur autorité en agressant sexuellement des jeunes qui leur étaient confiés. Tout le monde aujourd'hui reconnaît que la pédophilie est un crime et qu'une agression sexuelle sur un enfant laisse des séquelles importantes dans le développement de l'enfant. Malheureusement, dans toutes les sociétés, on découvre de nombreux cas de pédophilie, non seulement chez les religieux, mais aussi chez les laïques célibataires ou mariés. Étant de plus en plus conscients du problème, il faut prendre tous les moyens pour prévenir, afin d'empêcher de tels abus.

Il nous a fallu du temps, beaucoup trop de temps pour sensibiliser les dirigeants civils et religieux des traumatismes importants causés par certains individus sur des jeunes qui étaient sous leur autorité. Des témoignages éloquentes nous parviennent aujourd'hui et nous montrent l'ampleur de ce fléau. On dénonce les agresseurs, on intente des procès contre eux. Dans certains cas, on réussit à faire la preuve de leur culpabilité; mais dans bien d'autres cas, la preuve est insuffisante, les accusés nient toute responsabilité et les victimes se sentent impuissantes et demeurent frustrées.

Que faire?

On ne peut pas changer l'histoire, mais on peut apprendre du passé. La culture du silence entourant la pédophilie pouvait se comprendre à une époque où la sexualité était vue comme un tabou. Mais aujourd'hui, il faut briser cette omerta. On ne peut laisser impunément des adultes abuser des enfants. C'est déjà un pas dans la bonne direction que la société et l'Église ont fait. De plus, il nous faut absolument accompagner les victimes des sévices sexuels, mais aussi leurs agresseurs, en leur fournissant les soins dont ils ont besoin. C'est ce que l'Église tente de faire aujourd'hui.

Que la communauté des religieux de Ste-Croix offre de défrayer les coûts des soins appropriés aux victimes et aux agresseurs du passé, ça se défend très bien et ce serait très généreux de sa part, mais qu'elle prenne l'initiative de distribuer des millions à qui veut les réclamer, c'est une aberration sans nom qui ouvre la porte à toutes sortes d'abus, où des avocats sans scrupule se graisseront davantage et où de fausses victimes se manifesteront. Je regrette, mais le supérieur des Ste-Croix vient d'ouvrir une boîte de pandore. Il a peut-être voulu acheter la paix, mais c'est tout le contraire qui lui arrive. Dans les mois et les années qui vont suivre, il y aura d'autres avocats qui diront se porter à la défense d'autres victimes d'actes sexuels perpétrés par d'autres membres d'autres communautés religieuses et qui exigeront une entente semblable, parce que la leur fera jurisprudence.

Tout le monde connaît le pouvoir de l'argent. Combien ont souffert de ce pouvoir exercé contre eux? Ce ne sont pas les vraies victimes d'agressions sexuelles qui réclament de l'argent; ce sont ceux qui disent les défendre. Les vraies victimes, elles, veulent se libérer et vivre dans la normalité. Par ailleurs, ceux qui les représentent veulent en faire des prostitués. Ils sont prêts à qualifier la gravité de ce qui leur est arrivé en quantifiant monétairement l'agression qu'elles ont subi : de l'attouchement jusqu'à la pénétration, ils évaluent une somme entre 10,000\$ et 250,000\$. Comment appelle-t-on cela?

Comme prêtre catholique, il m'arrive parfois de défendre l'autorité religieuse de mon Église, et ça ne m'enlève aucunement ma crédibilité comme certains journalistes voudraient le laisser entendre. Sur la pédophilie, le pape s'est excusé à plusieurs reprises. Il a même envoyé des lettres à tous les diocèses pour sensibiliser le clergé à cette problématique. Qu'on lise dans les journaux et qu'on entende encore des animateurs radiophoniques dire que l'Église refuse de voir la réalité, c'est irresponsable et injuste. Les dirigeants de l'Église catholique comme ceux de la société civile sont pleinement conscients de ce qui se passe et font tout ce qui est en leur possible pour améliorer la situation et pour éviter qu'il y ait d'autres enfants victimes de prédateurs sexuels.

Une chose est certaine : avant de cracher notre venin sur les autres, on a qu'à lire l'histoire de nos familles. On se rendra compte, à coup sûr, que la pédophilie n'est pas réservée aux autres; elle fait même des ravages chez nos proches et nos parents.

Raymond Gravel ptre  
Diocèse de Joliette  
Animateur spirituel des pompiers et de policiers.